

---

## Langue et civilisation méroïtiques

Claude Rilly

---



### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/ashp/5024>

DOI : [10.4000/ashp.5024](https://doi.org/10.4000/ashp.5024)

ISSN : 1969-6310

### Éditeur

Publications de l'École Pratique des Hautes Études

### Édition imprimée

Date de publication : 1 septembre 2022

Pagination : 25-30

ISSN : 0766-0677

### Référence électronique

Claude Rilly, « Langue et civilisation méroïtiques », *Annuaire de l'École pratique des hautes études (EPHE), Section des sciences historiques et philologiques* [En ligne], 153 | 2022, mis en ligne le 10 juin 2022, consulté le 01 juillet 2023. URL : <http://journals.openedition.org/ashp/5024> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ashp.5024>

---

## LANGUE ET CIVILISATION MÉROÏTIQUES

Directeur d'études : M. Claude RILLY

Programme de l'année 2020-2021 : I. *Introduction à l'histoire des royaumes du Soudan ancien.* — II. *Étude de l'écriture méroïtique et de son système graphique.* — III. *Initiation à la langue méroïtique.* — IV. *Étude des textes funéraires méroïtiques de Sedeinga.* — V. *Cours débutants.*

L'année universitaire 2020 -2021 a été la seconde depuis la création de la direction d'études cumulante « Langue et civilisation méroïtique » à la section des Sciences historiques et philologiques de l'EPHE. Plus encore que la précédente, cette année d'enseignement a été profondément impactée par les mesures gouvernementales prises pour combattre la pandémie de covid-19. Seuls les trois premiers cours (13, 20 et 27 octobre 2020) ont pu avoir lieu en présence des élèves. Les restrictions qui ont été imposées par la suite ont contraint à un télé-enseignement par vidéoconférence qui a duré jusqu'à la fin de l'année universitaire. On doit souligner qu'il s'est déroulé sans problème technique et de manière tout à fait satisfaisante.

Le programme de cette deuxième année d'enseignement a compris une série de trois cours hebdomadaires d'une heure chacun.

1<sup>er</sup> semestre :

- 1<sup>re</sup> heure : Introduction à l'histoire des royaumes du Soudan ancien ;
- 2<sup>e</sup> heure : Étude des textes funéraires méroïtiques de Sedeinga ;
- 3<sup>e</sup> heure : Cours débutants. Initiation à la langue et l'écriture méroïtiques.

2<sup>e</sup> semestre :

- 1<sup>re</sup> heure : Étude de l'écriture méroïtique et de son système graphique ;
- 2<sup>e</sup> heure : Étude des textes funéraires méroïtiques de Sedeinga ;
- 3<sup>e</sup> heure : Cours débutants : lecture de textes méroïtiques.

### I. *Introduction à l'histoire des royaumes du Soudan ancien*

La présentation de l'histoire du Soudan et de la Nubie, commencée l'an dernier et arrêtée au règne d'Aspelta (début VI<sup>e</sup> siècle), a été poursuivie jusqu'à la conversion au christianisme (552 à 570 de notre ère), qui marque localement le début du Moyen Âge. Chaque séance a compris une projection Powerpoint, incluant un important volet iconographique, et l'étude des sources textuelles suivantes :

- stèle de l'intronisation d'Aspelta<sup>1</sup>, Caire JE 48866 ;
- stèle de Psammétique II trouvée à Shellal, Caire JE 48866 (extraits) ;
- Hérodote, Livre III. Le « récit éthiopien » : les espions de Cambyse à Méroé ;
- inscription murale du roi Amannote-erike, Kawa IX (extraits) ;

1. Le texte original des stèles napatéennes et de la plupart des sources étudiées a été tiré des *Fontes Historiae Nubiorum* (T. Eide, T. Hägg, R.-H. Pierce et L. Török, *Fontes Historiae Nubiorum: Textual Sources for the History of the Middle Nile Between the 8th Century BC and the 6th AD*, Bergen, University of Bergen, 1994, 1996, 1998, 2000). Voir également C. Rilly, « Histoire du Soudan, des origines à la chute du sultanat Fung », dans O. Cabon (éd.), *Histoire et civilisations du Soudan*, Soleb, Bleu Autour, Paris, 2017 (Études d'égyptologie 15), p. 169-170, 180-181, 244-245, 326-327, 386, 397-400.

- stèle du roi Harsiyotef, Caire JE 48864 (extraits);
  - stèle napatéenne du roi Nastasen, Berlin 2268;
  - concordance des thèmes narratifs dans les chroniques royales koushites en égyptien;
  - le coup d'État du roi Ergaménès (Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique*, II.2.6.[3]);
  - hymne à Apédémak, mur externe sud du temple d'Arnékhamani à Musawwarat (hiéroglyphes égyptiens);
  - second décret de Philae au nom de Ptolémée V Épiphane en 184 av. J.-C., relatant l'engagement de Méroé auprès des rebelles thébains;
  - début de la grande stèle de Tanéyidamani du Jebel Barkal (REM<sup>2</sup> 1044, Boston MFA 23.736);
  - stèle trilingue de Cornélius Gallus, premier préfet d'Égypte à Philae (Caire HE 9295);
  - la guerre entre Rome et Méroé : extrait de la *Géographie* de Strabon, XVII.1.53-54;
  - protocole initial méroïtique de la Candace Amanishakhéto dans les stèles royales REM 1141, 1093 et 1094;
  - texte bilingue égyptien / méroïtique des béliers d'el-Hassa;
  - graffito démotique de Sasan (Philae 426)<sup>3</sup>;
  - l'ambassade du roi Talakhide-Amani à Philae (« Chambre méroïtique de Philae ») : REM 0101;
  - inscription d'un roi d'Axoum sur un trône, rapportée par Cosmas Indicopleustes (*Topographie chrétienne*);
  - inscription d'un roi d'Axoum inconnu, peut-être prédécesseur d'Ézana, trouvée à Méroé;
  - inscription d'Ezana, roi d'Axoum, sur sa guerre contre les Noubas et les Koushites DAE 11;
  - deuxième inscription d'Ezana sur sa campagne contre les Noubas<sup>4</sup>;
  - début de l'inscription murale du roi Kharamadoye (REM 0094, vers 410 / 420 apr. J.-C.);
  - inscription triomphale en grec de Silko, roi des Noubades (vers 450);
  - lettre en grec du roi des Blemmyes Phonen au roi des Noubades Abourni;
  - la pétition d'Appion, évêque d'Éléphantine, contre les raids noubades et blemmyes<sup>5</sup>;
  - conversion au christianisme des royaumes nubiens (Jean d'Éphèse, *Histoire ecclésiastique*).
2. REM = *Répertoire d'épigraphie méroïtique*, cf. J. Leclant, A. Heyler (†), C. Berger-El-Naggar, C. Carrier, C. Rilly, *Répertoire d'épigraphie méroïtique. Corpus des inscriptions publiées*, I, II, III, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres, 2000.
  3. D'après la traduction de J. Pope, « A Demotic Proskynema of a Meroëite Envoy to Roman Egypt (Philae 416) », *Enchoria*, 31 (2008-2009), p. 68-103.
  4. F. Anfray, A. Caquot, P. Nautin, « Une nouvelle inscription grecque d'Ezana, roi d'Axoum », *Journal des savants*, oct.-déc. 1970, p. 260-274.
  5. Papyrus Leyde Z. SB XX 14606, 5-9, texte grec établi par T. Eide, *Fontes Historiae Nubiorum*, III, 1998, [314].

## II. Étude de l'écriture méroïtique et de son système graphique

L'histoire du Soudan ancien a largement débordé sur le second semestre, si bien que seules trois séances ont pu être consacrées cette année à l'étude de l'écriture méroïtique, son système graphique, son apparition et son évolution au cours des siècles. Cette thématique sera continuée l'année prochaine.

Le premier cours a porté sur la typologie des systèmes graphiques, sur leur diffusion et leurs métamorphoses. On a notamment passé en revue les écritures dérivées des hiéroglyphes égyptiens via le protosinaïtique, qui, se sont presque toutes diffusées en Asie et en Europe. L'écriture méroïtique est en effet le seul rejeton méridional de l'écriture égyptienne. On a montré le rôle majeur joué par les ruptures culturelles et linguistiques dans les changements de système graphique.

La deuxième séance a été consacrée aux principes des écritures alphasyllabiques. Leur genèse illustre en effet l'influence de ces ruptures culturelles. Quatre foyers d'alphasyllabaires sont en effet attestés : le « syllabaire persépolitain » (écriture du vieux-perse), la brahmi (Inde / Pakistan), le fidäl (écriture éthiopienne) et le méroïtique. Tous correspondent à l'adaptation d'abjads (alphabets consonantiques) utilisés par des idiomes sémitiques à des langues différentes, où les voyelles, par leur nombre et leur rôle lexical, exigent une notation systématique. L'araméen est la source du système persépolitain (mais non pas des signes, qui sont cunéiformes) et de la brahmi, l'écriture sudarabique celle du fidäl et l'abjad égyptien (l'« alphabet » hiéroglyphique et démotique) celle de l'écriture méroïtique.

La dernière séance a porté sur l'écriture éthiopienne et ses principes.

## III. Initiation à la langue méroïtique

L'étude de la langue, commencée l'an dernier sous forme d'exposés systématiques, a continué essentiellement au travers de l'analyse des textes. On citera ici deux exemples parmi d'autres. On a ainsi examiné le « marqueur de nombre verbal », autrefois appelé « datif verbal ». Il consiste en un suffixe, *-xe* au singulier, *-bxe* au pluriel, qui encode dans les verbes intransitifs le nombre du sujet et dans les verbes transitifs le nombre de l'objet<sup>6</sup>. C'est une caractéristique fréquente parmi les langues amérindiennes, néo-guinéennes et africaines, et on la retrouve justement chez les langues SON (soudanique oriental nord), à savoir en nubien, en nyimang et en méroïtique. Elle est notamment présente dans les formules de bénédictions des épitaphes, qui ont fait l'objet cette année d'une analyse détaillée<sup>7</sup> : bénédiction A (offrande de l'eau), bénédiction B (offrande du pain), bénédiction C (offrande du « bon repas »), bénédiction D (offrande du « grand repas »), bénédiction E (offrande du « sacrifice »), bénédiction F (offrande du « bétail (?) »), bénédiction G (offrande du « sacrifice »), bénédiction J (don d'une « offrande »), bénédiction royale K (offrande de nourriture au souverain), bénédiction royale L (offrande de boisson au souverain).

6. C. Rilly, « Personal Markers and Verbal Number in Meroitic », *Dotawo*, 7 (2020), consultable en ligne à l'adresse <https://pages.sandpoints.org/dotawo/article/rilly/>. On observera que dans la plupart des langues où il est attesté, ce marqueur n'encode que la pluralité du sujet ou de l'objet. Le cas du méroïtique, où il existe une forme au singulier de ce marqueur, est très rare.

7. C. Rilly, *La langue du Royaume de Méroé*, Paris, Honoré Champion, 2007 (Bibliothèque de l'École des Hautes Études, 344), p. 163-183.

Un autre élément morphologique étudié cette année est le participe passif, qui, d'après les exemples connus (*dx* « enfanté », *erike* « engendré », *tk* « aimé »), reçoit une désinence *-e*. Ainsi, la forme *xrpxe* du verbe *xrpx*- « administrer » doit être traduite par « administré(e) », « celui / celle qu'il administre » dans la proposition *xrpxe : qese-li : mlo-l-o-wi* : « Il a été bon pour celui qu'il administrait » qui apparaît dans une des pitphes du prince Natemakhora (REM 1116). Elle est incluse dans un passage dit « formules en *mlolowi* » ou plus explicitement « éloge », où il est rappelé en général que le défunt « a été bon pour le dieu et le roi ». Cette nouvelle traduction permet une meilleure compréhension de ces formules. Dans sa communication sur le secteur ouest de Sedeinga en 1970<sup>8</sup>, Jean Leclant suggérait d'y voir « une affirmation de bons et loyaux services, témoignant du dévouement du défunt envers “son gouverneur” », car la différence entre le verbe *xrpx* « administrer » et le nom *xrpxne* « gouverneur », n'était alors pas identifiée. Semblablement, j'avais en 2013 traduit ce passage dans un article d'*ArcheoNil*<sup>9</sup> : « c'était un homme de valeur aux yeux de son supérieur ». Cette traduction posait un problème de hiérarchie. En tant que nomarque de Sedeinga et des régions voisines, quel supérieur pouvait avoir Natemakhora autre que le souverain (*qore*), mentionné plus loin dans ce passage, ou éventuellement un vizir dont l'existence n'est pas encore attestée dans le royaume de Méroé ?

En fait, le groupe *xrpx-e : qese-li* signifie « son administré » avec un singulier à valeur collective dont les fautes d'égyptien des textes napatéens tardifs nous donnent maints exemples. Dans ce cas, les passages en *mlolowi* ne sont pas des états de service envers les autorités supérieures, humaines et divines, mais une déclaration de moralité qui inclut aussi bien le respect des dieux que la bienveillance envers les inférieurs. C'est en fait un abrégé de la déclaration d'innocence du défunt devant Osiris, bien connue dans les Livre des Morts (chapitre 125), mais aussi à Koush. Dans la stèle napatéenne que lui a consacrée son arrière-petit-neveu le roi Aspelta, Khaliout, fils de Piânkhy, prononce sa déclaration d'innocence, affirmant avoir honoré les dieux et s'être abstenu de l'iniquité, mais aussi d'avoir « donné du pain à qui avait faim, de l'eau à qui avait soif et des vêtements à qui était nu »<sup>10</sup>. Les formules en *mlolowi* sont donc plus qu'un satisfecit. Elles constituent un abrégé de la défense du défunt devant le tribunal d'Osiris.

#### IV. Étude des textes funéraires méroïtiques de Sedeinga

On a continué l'étude des textes méroïtiques issus des fouilles de la nécropole de Sedeinga (voir *Annuaire*, année 2019-2020, p. 29-30), notamment les quatre longs textes funéraires du prince Natemakhora, gouverneur de la région au III<sup>e</sup> siècle de notre ère (REM 1090, 1091, 1116, 1144), mais aussi les stèles et tables d'offrandes récemment découvertes durant les fouilles menées depuis 2009 par le directeur d'études. Les textes suivants ont été lus, traduits et commentés :

8. J. Leclant, « La Nécropole de l'ouest à Sedeinga en Nubie soudanaise », *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles lettres*, 1970, p. 246-276.
9. C. Rilly, « Sur les traces de Jean Leclant à Sedeinga : les textes méroïtiques du prince Natemakhora », *ArcheoNil*, 23 (2013), p. 91-110. Voir aussi C. Rilly, *La langue du Royaume de Méroé*, p. 158-162.
10. *Fontes Historiae Nubiorum*, I, 1994, p. 270-372.

- stèle funéraire de Sedeinga au nom de la dame Takatelito (II T 212 s1);
  - table d'offrandes de Sedeinga au nom de la dame Malitabelito (II S 118);
  - linteau inscrit de Sedeinga au nom de [...]disabala (II T 400 d1);
  - REM 1116, seuil inscrit de la chapelle de Natemakhora à Sedeinga;
  - REM 1091, linteau inscrit de Sedeinga au nom de Natemakhora (ensemble du texte);
  - REM 1144, table d'offrandes de Sedeinga au nom de Natemakhora;
  - REM 1090, stèle funéraire de Sedeinga au nom de Natemakhora;
  - stèle funéraire de Sedeinga au nom de la dame Metiqerala (II T 286 d1);
  - REM 1146, fragment d'un linteau inscrit de chapelle funéraire de Sedeinga;
  - REM 1072, stèle funéraire de Sedeinga au nom d'A[...]khenakarora;
  - REM 1340, linteau inscrit de Sedeinga au nom de Maretedeqora;
  - linteau inscrit de Sedeinga au nom de la dame Adatalabe (II T 303 d2);
  - table d'offrandes fragmentaire de Sedeinga au nom de Wil[...] (II T 361 s1);
  - stèle funéraire de Sedeinga au nom de la dame Nalikadeya (II T 319 d1);
  - REM 1281, linteau inscrit de Sedeinga au nom de la dame Patemokhadakheto;
  - stèle funéraire de Sedeinga au nom de la dame Wosha-patamokhide (II S 022);
  - stèle funéraire de l'*amero* (nom du défunt érodé) de Sedeinga (II S 55);
  - stèle de Sedeinga au nom de la dame Abala (II S 44);
  - REM 1240, table d'offrandes de Sedeinga au nom d'Abimatakharora;
  - REM 1193. Fragment de stèle de Sedeinga (nom du défunt absent).
- On ajoutera à cette liste la stèle funéraire REM 1020, provenant d'El-Malki.

## V. Cours débutants

Cinq nouveaux élèves se sont joints cette année aux étudiants confirmés. Une troisième heure d'enseignement spécifique a donc été ajoutée à leur intention à la suite des deux heures de cours commun. Cette initiation intensive a permis aux nouveaux, fortement motivés, de rattraper en un semestre le niveau des anciens. Le cours a toutefois été maintenu au second semestre, à la demande des nouveaux et de plusieurs élèves confirmés qui ont également suivi ce cursus particulier. Il a été consacré à la lecture et l'étude de textes originaires d'autres sites que Sedeinga et dont certains ne sont pas des épitaphes, mais des textes royaux. En voici la liste :

- REM 0241 (passage), stèle funéraire de la nécropole de Karanog;
- REM 0261, stèle funéraire de la nécropole de Karanog;
- REM 1068, table d'offrandes de la nécropole de Qustul;
- REM 0264 (passage), table d'offrandes de la nécropole de Karanog;
- GA 19 (lignes 13-20), stèle funéraire du Gebel Adda;
- REM 0129 (passage) stèle funéraire de Faras;
- GA 39, stèle funéraire du Gebel Adda;
- REM 0303, table d'offrandes de la nécropole de Karanog;
- Stèle inédite de l'île de Sai au nom de la dame Maliqebase;
- REM 0832, stèle funéraire de la nécropole princière de Méroé (Begrawwiya West) au nom de Tedeqene;
- REM 0833, table d'offrandes de la nécropole princière de Méroé (Begrawwiya West) au nom de Tedeqene;

- REM 0628, inscription royale au nom de la reine Amanirenas sur un: naos portatif de Kawa ;
- REM 0838, table d'offrandes de Begrawwiya West au nom d'Amanakhe-dololi ;
- REM 1293, stèle officielle de Naga au nom de la reine Amanishakheto ;
- REM 1066, stèle funéraire du cimetière d'Arminna au nom de Ketoye et Metoye ;
- Ostracon de Selib trouvé en 2018 par la mission de Varsovie ;
- REM 0253, stèle funéraire de la nécropole de Karanog au nom de Shaqorishela ;
- table d'offrandes de Berber au nom de Sobata, trouvée en 2009 par la mission soudanaise de M. Suleiman ;
- REM 1241, table d'offrandes de l'île de Saï au nom de Waronakela ;
- REM 0405A, stèle d'adoration du dieu Apédémak, temple du Lion de Méroé.